



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-455

PUBLIÉ LE 4 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2025-09-01-00034 - Arrêté n° 2025-034 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-036 du 3 juin 2022 SDSDU modifié **??**fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de la Somme (7 pages)

Page 3

R32-2025-09-01-00035 - Arrêté n° 2025-035 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de la Somme (7 pages)

Page 10

Direction de la sécurité sociale - Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

R32-2025-09-04-00001 - ARRÊTÉ du 4 septembre 2025 portant modification (N° 13) à l'arrêté de nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise (1 page)

Page 17

**Arrêté n° 2025-034 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-036 du 3 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de la Somme**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-036 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-036 SDSU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Cyrille GUILLAUMONT est supprimé de la composition de cette instance.

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Yann LE COINTE, Association Avenir (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire, en remplacement de Sabine VERHAEGEN.

Jérôme VILLIERS est supprimé de la composition de cette instance.

h) Représentant des autres ordres des professions de santé

Sophie LENEUTRE, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, titulaire

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Evelyne DUCROT, union des familles laïques (UFAL), suppléante de Erick PASQUIER.

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

Laurence LECOUSTRE, préfecture de la Somme, titulaire en remplacement Christine ROYER.

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

Sabine SAILLY, Mutualité sociale agricole (MSA) de Picardie titulaire en remplacement de Jean-Louis DUTOTE.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 1^{er} septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Gwen MARQUÉ

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de la Somme

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Jean-Pierre CANARELLI

Vice-Président : Eric JULLIAN

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Didier RENAUT - CHU Amiens (FHF)	Hélène DERUDDRE – Centre Hospitalier d'Abbeville (FHF)
2	Véronique GAILLARD - EPSM de la Somme (FHF)	Murielle MASCREZ-PIOLA, Directrice du CH d'Albert et Corbie, (FHF)
3	Stéphan DE BUTLER d'ORMOND - Groupe Santé Victor Pauchet Amiens (FHP)	Christian CLAIRE - SA Cardio Urgences Amiens (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Michel KFOURY - Président CME du Centre Hospitalier d'Abbeville (FHF)	France DHALEINE - Président CME du Centre Hospitalier de Corbie (FHF)
5	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Ludovic LESOIN, PCME du CH de Doullens (FHF)
6	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

7	Marie-Pierre PATTE – EHPAD Saint Joseph (URIOPSS)	Amandine ANGOT - FASSIC (URIOPSS)
8	<i>En attente de désignation</i> (SYNERPA)	Philippe MASSART – EHPAD Le Parc des vignes (SYNERPA)
9	Éric JULLIAN – EPSOMS 80 (FHF)	Aurore LAVALLARD - EHPAD Athies (FHF)
10	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)
11	Ahmed ZOUAD – APAJH 80 (NEXEM)	Christophe BAYARD - ADAPEI 80 (NEXEM)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Stéphane LECOSSOIS – UFOLEP	<i>En attente de désignation</i>
13	Yann LE COINTE, Association Avenir (URIOPSS) (nouveau)	Marie FAUVARQUE - APREMIS (URIOPSS)
14	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
16	Stéphane FOULON	<i>En attente de désignation</i>
17	Alexis BOISDIN	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Véronique DUBOIS BAILLET - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS Sages-femmes
19	Benjamin CASBAS - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Anne GRENIER - URPS Orthophonistes
20	Sabine LEPETZ - URPS Pédicures Podologues	Richard ETIENNE - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG
----	-----------------------	--------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Agathe CAMIER - MSP de l'AVRE (FEMAS HDF)	Valentin DEREUDER - MSP de l'AVRE (FEMAS HDF)
23	Ophélie DELPLANQUE - MSP de Bray-sur-Somme (FEMAS HDF)	Didier GEORGE, MSP du Grand-Marais – Amiens
24	Stéphane COQUANT - DAC Appui Santé Somme	Aurore PIAT - DAC Appui Santé Somme

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Hakim HOUCHI - CPTS Grand Amiens	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dominique MONTPELLIER	Béatrice SOTTEAU-VONACHEN
----	-----------------------	---------------------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Frédéric VEZINHET	Olivier PERIN
----	-------------------	---------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Julia BERTOUX	Antoine FAUQUET
----	---------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

Représentant de l'ordre des Pédiçures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Sophie LENEUTRE (nouveau)	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Christine TREPTE – APF France Handicap	Benjamin MOITREL - APF France Handicap
36	Sébastien BIL – UNAFAM	Séverine LEGRAND-DAVENNE - UNAFAM
37	Ghislaine LEFEBVRE – UDAF 80	Raymond BROSZNIOWSKI - UDAF 80
38	Gérard DESSEAUX - France Rein	Michel LEROY - Polioglip
39	Philippe THEO - APAJH	Patricia MALTERRE - UNAPEI
40	Erick PASQUIER - UFC Que Choisir	Evelyne DUCROT - UFAL (nouveau)

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Noëlle DELEBASSEE – CDCA de la Somme - PH	Christian FEUILLETTE – CDCA de la Somme – PH
42	Éric VAN STEENKISTE-DELESPERRE – CDCA de la Somme - PA	Josette DEKANDELAER – CDCA de la Somme - PA
43	Emmanuel DUCLERCQ – CDCA de la Somme – PH	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme - PA
44	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Anne PINON	<i>En attente de désignation</i>
----	------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental de la Somme

46	Françoise RAGUENEAU	Olivier JARDE
----	---------------------	---------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	Sophie DUMENIL - Médecin cadre départemental de PMI Référent protection	Anne DELABIE DENIS - Responsable territorial PMI, territoire d'action sociale Amiens
----	---	--

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Bénédicte THIEBAUT - Communauté de communes du Grand Roye	Philippe CHEVAL - Communauté de communes Terre de Picardie
49	Alain DESFOSSÉS - Communauté de communes Somme Sud-Ouest	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentant des communes

50	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
51	Amaury CAULIER - Maire d'Oisemont	Bruno BIENAIMÉ - Adjoint au maire d'Amiens

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

52	Laurence LECOUSTRE - Préfecture de la Somme (nouveau)	Christelle CLOLERY - DDETS
----	--	----------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Marie-Gabrielle DUBREUIL – CPAM de la Somme	Mathilde ROY – CPAM de la Somme
54	Sabine SAILLY – MSA de Picardie (nouveau)	Chantal TRICHARD – CARSAT HDF

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Florence NORMAND (Mutualité française)	<i>Pas de suppléance</i>
56	Jean-Pierre CANARELLI	<i>Pas de suppléance</i>

Parlementaires :

Les 5 députés et les 3 sénateurs du département de la Somme

**Arrêté n° 2025-035 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées
du Conseil Territorial de Santé de la Somme**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-036 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de la Somme ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition du bureau est complété comme suit :

Membres de droit :

Cyrille GUILLAUMONT n'assume plus la fonction de Président de la commission territoriale en santé mentale (CTSM). A ce titre, il n'est plus membre de droit du bureau.

Au titre du collège 4 :

Sabine SAILLY, Mutualité sociale agricole (MSA) de Picardie titulaire en remplacement de Jean-Louis DUTOTE.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Présidence :

Cyrille GUILLAUMONT n'assume plus les fonctions de Président de la commission territoriale en santé mentale (CTSM).

Au titre du collège 1 :

1a : Cyrille GUILLAUMONT est supprimé de la composition de cette commission.

1c : Yann LE COINTE, Association Avenir (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire, en remplacement de Sabine VERHAEGEN.

1c : Jérôme VILLIERS est supprimé de la composition de cette commission.

Au titre du collège 2 :

Ghislaine LEFEBVRE, titulaire et Raymond BROSZNIOWSKI, suppléant
Gérard DESSEAUX, titulaire et Michel LEROY, suppléant

Au titre du collège 4 :

Laurence LECOUSTRE, préfecture de la Somme, titulaire en remplacement Christine ROYER.

Article 3 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-053 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 2 :

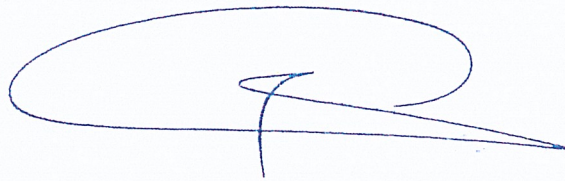
Evelyne DUCROT, union des familles laïques (UFAL), suppléante de Erick PASQUIER.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 1^{er} septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Gwen MARQUÉ

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Composition du bureau
Tableau de composition

- | | |
|---|--|
| 1 Président | Jean-Pierre CANARELLI |
| 2 Vice-président | Éric JULLIAN |
| 3 Président de la commission territoriale en santé mentale | <i>En attente de désignation (nouveau)</i> |
| 4 Président de la commission territoriale des usagers | Gérard DESSEAUX |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)
6	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
7	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
8	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>

Au titre du collège 2 :

9	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH
---	--	--

Au titre du collège 3 :

10	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
----	-----------------------------------	--------------------------------------

Au titre du collège 4 :

11	Sabine SAILLY – MSA de Picardie (nouveau)	Chantal TRICHARD – CARSAT HDF
----	---	-------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : *En attente de désignation (nouveau)*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Didier RENAUT - CHU Amiens (FHF)	Hélène DERUDDRE – Centre Hospitalier d’Abbeville (FHF)
2	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Ludovic LESOIN, PCME du CH de Doullens (FHF)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l’article L.312-1 et à l’article L.344-1 du code de l’action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
4	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l’environnement et de la lutte contre la précarité

5	Yann LE COINTE, Association Avenir (URIOPSS) (nouveau)	Marie FAUVARQUE - APREMIS (URIOPSS)
6	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentant les professionnels de santé libéraux

7	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------	----------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG
---	-----------------------	--------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Hakim HOUCHI - CPTS Grand Amiens	<i>En attente de désignation</i>
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dominique MONTPELLIER	Béatrice SOTTEAU-VONACHEN
----	-----------------------	---------------------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Sébastien BIL - UNAFAM	Séverine LEGRAND-DAVENNE - UNAFAM
14	Emmanuel DUCLERCQ - CDCA de la Somme – PH	Michel GUILBERT - CDCA de la Somme - PA
15	Ghislaine LEFEBVRE - UDAF 80 (nouveau)	Raymond BROSZNIOWSKI - UDAF 80 (nouveau)
16	Gérard DESSEAUX - France Rein (nouveau)	Michel LEROY - Polioglip (nouveau)

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
18	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Laurence LECOUSTRE - Préfecture de la Somme (nouveau)	Christelle CLOLERY - DDETS
21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Gérard DESSEAUX

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Ahmed ZOUAD – APAJH 80 (NEXEM)	Christophe BAYARD - ADAPEI 80 (NEXEM)
2	Véronique DUBOIS BAILLET - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS Sages-femmes
3	Sabine LEPETZ - URPS Pédicures Podologues	Richard ETIENNE - URPS Chirugiens-dentistes

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Christine TREPTE – APF France Handicap	Benjamin MOITREL - APF France Handicap
5	Gérard DESSEAUX - France Rein	Michel LEROY - Polioglip
6	Erick PASQUIER - UFC Que Choisir	Evelyne DUCROT - UFAL (nouveau)
7	Noëlle DELEBASSEE – CDCA de la Somme - PH	Christian FEUILLETTE – CDCA de la Somme – PH
8	Éric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE – CDCA de la Somme - PA	Josette DEKANDELAER – CDCA de la Somme - PA
9	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
11	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentant de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**ARRÊTÉ du 4 septembre 2025 portant modification (N° 13)
à l'arrêté de nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise**

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R.121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2022 portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Oise ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2024 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les arrêtés modificatifs en date des 20 avril 2022, 2 septembre 2022, 13 octobre 2022, 27 janvier 2023, 20 février 2023, 2 juin 2023, 6 juillet 2023, 2 août 2023, 21 septembre 2023, 22 janvier 2024, 27 juin 2024 et 5 décembre 2024 ;

Vu les modifications formulées par le mouvement des entreprises de France (*MEDEF*) et par la confédération des petites et moyennes entreprises (*CPME*).

A R R Ê T É

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 4 avril 2022 susvisé est complété comme suit :

« Article 1

2/ En tant que représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des Entreprises DE France (*MEDEF*)

Titulaires :

Monsieur Guy HERINGER (*désigné sur siège vacant*)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (*CPME*)

Titulaires :

Madame Annie VIGNERON (*désignée en remplacement de M. Lilian CHAVANON*) »

Le reste est sans changement.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 4 septembre 2025

La Cheffe de l'antenne de Lille
de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale



Chantal COURDAIN

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.